



# JOURN@L FOOT

N°595 DU 11 JANVIER 2024



Uber Eats, partenaire majeur de la FFF, lance la saison 2 de l'opération « A nos couleurs » à destination du football amateur pour permettre à 100 équipes de concevoir le maillot de leurs rêves retraçant l'identité et l'histoire de leur club. Découvrez les modalités du projet.

Cette deuxième saison démarre avec le lancement d'un appel à candidature du lundi 8 au dimanche 28 janvier 2024, auquel les 12 000 clubs de football amateur de France pourront participer en espérant être choisi pour travailler, avec des designers, à la création d'un maillot unique mettant en avant ce qui fait leur singularité. 6 650 clubs différents avaient tenté leur chance lors de la première édition.

La sélection s'effectuera sur la base du projet et de l'histoire de chaque club mais également sur les valeurs qu'ils portent et leur rôle au sein de leur communauté. Comme lors de la première saison, le choix des clubs respectera une représentation de l'ensemble du territoire français, dont 50 % de féminines et a minima 50 % des U18 ou moins.

Les designers rencontreront les clubs sélectionnés à partir de mars 2024 et les maillots seront dévoilés au cours de l'été afin d'être portés dès le début de la saison 2024-2025.

## SOMMAIRE

SECRETARIAT GENERAL P2

TERRAINS P2

ARBITRES P5

APPEL P6

TECHNIQUE P8

FOOT HANDICAP P9

FUTSAL P10

Le formulaire d'homologation des tournois que vous deviez compléter en amont n'est plus à utiliser.

**Si vous souhaitez organiser un tournoi, merci d'en informer le District par mail en indiquant la date de votre tournoi et les catégories concernées. A noter que la responsabilité incombe entièrement à votre club.**

Le District est favorable à l'organisation de tournois **sous réserve** :

- du respect des mesures sanitaires imposées (se référer aux mesures en vigueur),
- de la priorité des compétitions officielles,
- de l'impossibilité de reporter une rencontre à cause de l'organisation d'un tournoi (même si manque de terrain, de joueurs ou de bénévoles) > **sauf U7/U9/U11**
- du respect des temps de jeu et de repos

### **TOURNOIS INTERNATIONAUX :**

- Les clubs organisant ces tournois doivent en faire la demande directement auprès de la Ligue Auvergne- Rhône-Alpes de Football, en téléchargeant le « Formulaire de déclaration d'un tournoi amical international » sur le site de la Ligue (Rubriques : A télécharger – Formulaires divers – Organisation Tournois).
- Les clubs désirant participer à un tournoi international à l'étranger, doivent demander une autorisation de participation à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes.
- Les demandes de tournois amicaux internationaux doivent impérativement parvenir à la F.F.F. 3 mois avant leur date de déroulement, afin que la FIFA puisse préalablement donner son accord.

*Les autorisations sont accordées sous réserve de ne pas perturber le championnat ou toutes autres compétitions officielles (Plateau). Prière de se référer aux articles 126, 176, 177 des Règlements Généraux.*

## **CORRESPONDANCE**

---

### **F.F.F. :**

Information concernant le port de signe ou tenue manifestant une appartenance politique.

### **LAURAFoot :**

Présentation Vor (détection des arbitres et bénévoles).

### **CORRESPONDANCE TRANSMISE AUX COMMISSIONS SUIVANTES :**

#### **Commission des Règlements :**

Foron FC – A.S. Marin – FC Les Houches

#### **Commission Féminines :**

FC Thones

#### **Commission des Terrains :**

Ville de Thonon

Ste S. Allinges

#### **Trésorier :**

M. Pilot

# COMMISSION DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

PV N°04 DECEMBRE 2023

## Eclairages saison 2023-2024

Les clubs qui désireraient programmer des rencontres en nocturne pour la saison 2023-2024, doivent vérifier l'homologation de leur éclairage et son niveau de classement.

En cas de doute, prendre contact avec la CDTIS ( mail :terrains@hautesavoie-paysdegex.fff.fr )

Glossaire :

C.F.T.I.S. = Commission Fédérale des Terrains et Installations Sportives

C.R.T.I.S. = Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives

C.D.T.I.S. = Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives

**Contrôles :**

**Classements**

**PV CFTIS N°05**

**6 AFFAIRES DIVERSES**

**THONON LES BAINS - STADE DE VONGY 1 - NNI 742810401**

Cette installation est classée en Niveau T2 PN jusqu'au 08/01/2024.

La C.F.T.I.S. reprend connaissance du dossier suite à sa décision du 28/09/2023, de la demande du propriétaire de confirmation de classement en Niveau T2 PN ainsi que du document transmis :

- Courriel du propriétaire demandant un délai supplémentaire afin de réaliser les tests in situ initiaux (terrain impraticable - période hivernale).

Au regard de l'élément transmis, la C.F.T.I.S. prolonge un classement de cette installation en Niveau T2 PN jusqu'au 31/03/2024.

La C.F.T.I.S. confirme les propositions de classement transmises par la C.R.T.I.S de la Ligue au procès-verbal n° 04 du 06 décembre 2023.

**PV CRTIS N°04**

**1. INSTALLATIONS EQUIPÉES D'UN TERRAIN EN GAZON NATUREL**

**1.3 Changements de niveau de classement ou reclassement**

**CHALLONGES - Stade de la Culaz - NNI N° 740550101.**

Cette installation non entièrement clôturée, était classée au niveau T6 PN, à l'échéance du 03/10/2023.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de la mairie du 27/11/2023, du rapport de visite de Monsieur Alain ROSSET, président de la CDTIS du district de HSPG, le 22/11/2023 et du plan des vestiaires.

La commission acte une non-conformité mineure sur les deux buts à 11 (règlementation à 2.44 m).

Au regard des éléments transmis, de la levée de la non-conformité sur les buts à 11 avant le 30/06/2024, la commission propose de confirmer le classement de l'installation au niveau T6 PN, à l'échéance du 07/12/2023.

**SEYSSEL – Stade du Fier - NNI N° 742690101.**

Cette installation non entièrement clôturée, était classée au niveau T5 PN à l'échéance du 07/11/2023.

La commission prend connaissance de la demande de confirmation de classement de la mairie du 06/11/2023, du rapport de visite de Monsieur Alain ROSSET, président de la CDTIS du district HSPG du 21/11/2023, de l'AOP du 22/07/2013 et du plan des vestiaires.

La commission acte une non-conformité mineure sur le but à 11 de droite (valeur règlementaire à 2.44m).

La main courante est interrompue par endroit (elle doit être repositionnée pour assurer une meilleure protection des abris joueurs et délégués).

La commission acte qu'un portail doit être installé afin de clôturer l'installation.

Au regard des éléments transmis, de l'engagement de la maire à réaliser les travaux pour mettre l'installation en conformité pour confirmer le niveau T5 PN (courriel du 07/11/2023), la commission prononce un classement niveau T6 PN TRAVAUX à l'échéance du 07/12/2024. Le classement T5 PN sera prononcé à l'achèvement des travaux.

### 3. RETRAITS DE CLASSEMENT

BEAUMONT- Stade Frederic Meyer 2 – NNI 740310102 (retiré du classement).

MESSERY – Stade Municipal – NNI N° 741800101 (inactif).

CHENS SUR LEMAN – Stade Municipal – NNI N° 740700101 (inactif)

YVOIRE – Stade Municipal – NNI N° 743150101 (retiré du classement).

EXCENEVEX – Stade Municipal – NNI N° 741210101 (retiré du classement).

### 4. DEMANDES D'AVIS PREALABLE

#### 4.5 Éclairage initial

LA ROCHE SUR FORON – Stade Jean Moenne – NNI N° 742240101.

La commission acte la demande d'avis préalable éclairage de la mairie et prend en compte les éléments suivants.

- \* Une étude photométrique en date du 30/06/2023.
- \* Dimension de l'aire de jeu : 109 m x 65 m.
- \* Implantation : Latérale 2 x 2 mâts asymétrique.
- \* Hauteur minimum de feu : 22 m.
- \* Angle Max des projecteurs / points de visés (au niveau du projecteur) : < 70°.
- \* Nombre total de projecteurs : 16 projecteurs LED de 2030 W.
- \* Distance ligne de but : 21 m.
- \* Facteur de maintenance : 0.90.
- \* IRC : 5000.
- \* Eclairage horizontal Moyen calculé : 263 Lux.
- \* U1h calculé (Eh Min/Eh Max) : 0.56.
- \* U2h calculé (Eh Min/Eh Moy) : 0.69 (minimum de 0.70 pour un classement E5).

La commission constate que le projet est conforme au règlement de l'éclairage de la FFF Ed.2021.

La CRTIS émet un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 LED sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes (Pour niveau E5 : U2h non atteint, absence des GR Max).

EVIRES – Stade du Plat – NNI N° 741200101.

La commission acte la demande d'avis préalable éclairage de la mairie et prend en compte les éléments suivants.

- \* Une étude photométrique en date du 20/09/2023.
- \* Dimension de l'aire de jeu : 100 m x 60 m.
- \* Implantation : Latérale 2 x 2 mâts asymétrique.
- \* Hauteur minimum de feu : 18 m.
- \* Angle Max des projecteurs / points de visés (au niveau du projecteur) : < 70°.
- \* Nombre total de projecteurs : 8 projecteurs LED.
- \* Puissance totale installée : 14 kW.
- \* Distance de la ligne de but : 18 m.
- \* Distance de la ligne de touche : 6 m.
- \* Facteur de maintenance : 1.00.
- \* IRC : 5000.
- \* GR Max : 44.
- \* Eclairage horizontal Moyen calculé : 170 Lux.
- \* U1h calculé (Eh Min/Eh Max) : 0.51.
- \* U2h calculé (Eh Min/Eh Moy) : 0.76.

La commission constate que le projet est conforme au règlement de l'éclairage de la FFF Ed.2021. La CRTIS émet un avis préalable favorable pour un classement de l'éclairage de cette installation en niveau E6 LED sous réserve que la totalité des résultats photométriques in situ soient conformes

### 9. CLASSEMENTS DES INSTALLATIONS D'ÉCLAIRAGE

#### 9.2 Confirmations de classement

ST FELIX – Stade Municipal 2 – NNI N° 742330101.

Cet éclairage était classé E7 jusqu'au 16/09/2023.

La Commission prend connaissance des documents transmis :

- La demande de classement d'un éclairage signée par le propriétaire de l'installation en date du 23/08/2023.
- Des résultats obtenus, lors de la visite de Monsieur Alain ROSSET, le 07/11/2023.
- \* Eclairage horizontal moyen (EhMoy) : 120 lux.
- \* U1h (EhMin/EhMax) : 0,16.
- \* U2h (EhMin/ EhMoy) : 0,4.

Elle constate que l'installation est conforme au règlement de l'éclairage de la FFF Ed.2021. La CRTIS propose de classer l'éclairage de cette installation en niveau E7 jusqu'à l'échéance du 07/12/2025.

**CRUSEILLES – Complexe Sportif des Ebeaux 2 – NNI N° 740960102.**

Cet éclairage était classé E6 jusqu'au 24/09/2021.

La Commission prend connaissance des documents transmis :

- La demande de classement d'un éclairage signée par le propriétaire de l'installation en date du 18/08/2023.
- Des résultats obtenus, lors de la visite de Monsieur Alain ROSSET, le 07/11/2023.
- \* Eclairage horizontal moyen (EhMoy) : 182 lux.
- \* U1h (EhMin/EhMax) : 0,41.
- \* U2h (EhMin/ EhMoy) : 0,65.

Elle constate que l'installation est conforme au règlement de l'éclairage de la FFF Ed.2021. La CRTIS propose de classer l'éclairage de cette installation **en niveau E6 jusqu'à l'échéance du 07/12/2025.**

**EVIRES – Stade du Plat – NNI N° 741200101.**

Cet éclairage était classé E7 jusqu'au 19/09/2020.

La Commission prend connaissance des documents transmis :

- La demande de classement d'un éclairage signée par le propriétaire de l'installation en date du 20/11/2023.
- Des résultats obtenus, lors de la visite de Monsieur Alain ROSSET, le 22/11/2023.
- \* Eclairage horizontal moyen (EhMoy) : 95 lux.
- \* U1h (EhMin/EhMax) : 0,15.
- \* U2h (EhMin/ EhMoy) : 0,41.

Elle constate que l'installation est conforme au règlement de l'éclairage de la FFF Ed.2021. La CRTIS propose de classer l'éclairage de cette installation **en niveau E7 jusqu'à l'échéance du 07/12/2025.**

**TANINGES – Stade des Thezières 1 – NNI N° 742760101.**

Cet éclairage était classé E6 jusqu'au 20/10/2023.

La Commission prend connaissance des documents transmis :

- La demande de classement d'un éclairage signée par le propriétaire de l'installation en date du 25/08/2023.
- Des résultats obtenus, lors de la visite de Monsieur Alain ROSSET, le 23/11/2023.
- \* Eclairage horizontal moyen (EhMoy) : 163 lux.
- \* U1h (EhMin/EhMax) : 0,41.
- \* U2h (EhMin/ EhMoy) : 0,61.

Elle constate que l'installation est conforme au règlement de l'éclairage de la FFF Ed.2021. La CRTIS propose de classer l'éclairage de cette installation **en niveau E6 jusqu'à l'échéance du 07/12/2025**

#### **Demandes Préalables Transmises**

Commune d'Anthy sur Léman stade des Hutins 1 NNI 740130101 : Projet IS le 04/12/2023

SIVU du Complexe Sportif du Vuache Stade du Vuache 1 NNI 741440101 : Projet IS le 21/12/2023

SIVU du Complexe Sportif du Vuache Stade du Vuache 2 NNI 741440102 : Projet Eclairage E6 LEDS le 21/12/2023

SIVU du Complexe Sportif du Vuache Stade du Vuache 2 NNI 741440102 : Projet IS le 21/12/2023

COMPTE-RENDU PLENIERE CDA  
Lundi 18/12/23 à 18h30

**Président** : Laurent LUTZ.

**Présents** : Antoine BLANCHET, Philippe CHEVRIER, Jean Paul DREVAULT, Damien FOURNIER, John GARDET, Patrick MOREAU, Mike MOMONT, Frédéric PTASIK.

**Absents** : Amandine BADIN (excusée), Raphaël BARBARROUX (excusé), Romain GENOUD (excusé), Théo RAMEL (excusé).

**Assiste** : Jérôme MENAND (CTDA).

**Ouverture de séance par le président, en remerciant les membres de leur présence.**

**Remerciement du président de la part des membres pour leur investissement et travail fourni depuis le début de saison (formations Initiales, réunion référents, actions, ...)**

**Le président demande aux membres de la CDA de se positionner à la prochaine plénière à la suite du prochain mandat.**

## 1°) COURRIERS

### 1. Courriers arbitres

- **Bouaicha Zakaria** : Lu et noté.
- **BELARBI Badr** : Lu et noté.
- **DEMIAUX Emmanuelle** : Lu et noté.

### 2. Club

- **US PRINGY** : Lu et noté.
- **FC LA TOUR ST CLAIR** : Lu et noté.
- **US VETRAZ** : Lu et noté. La décision des cartons appartient aux arbitres
- **FORON FC** : Lu et noté.
- **ES THYEZ** : Lu et noté.

## 2°) Points à mi-saison

**Désignation** : Il faudra profiter de cette longue période de trêve pour ajuster le paramétrage de certains arbitres. Le logiciel fonctionne de mieux en mieux.

**Observations** : La CDA avance correctement sur les observations des arbitres environ 80% des arbitres D3 et D4 ont été effectués et Jean Paul Devrault remercie les arbitres de Ligue qui se sont investies afin d'observer les arbitres de district.

**Tutorats** : La CDA remercie les arbitres pour leur implication pour l'accompagnement des nouveaux jeunes arbitres.

A ce jour, nous avons réalisé 258 observations/accompagnements/tutorats.

## 3°) ACTIONS FORMATIONS/SENSIBILISATIONS

DATE	HORAIRE	LIEU	ACTION	PARTICIPANTS
08/11/23	13h30 / 16h00	Ville La Grand	FORMATION JEUNES OFFICIELS UNSS	16
08/11/23	17h30 / 19h00	Reignier	INTERVENTION CLUB U15	32
09/11/23	16h00 / 17h30	Epagny	FORMATION SECTION SPORTIVE	9
11/11/23	9h00 / 12h00	Ville La Grand	FORMATION CANDIDATS LIGUE	9

11/11/23	9h00 / 12h00	Ville La Grand	FIA 2 – J4	13
13/11/23	16h15 / 17h45	Bons en Chablais	FORMATION SECTION SPORTIVE	18
17/11/23	16h15 / 17h45	Bons en Chablais	FORMATION SECTION SPORTIVE	22
20/11/23	15h00 / 16h45	Sallanches	FORMATION SECTION SPORTIVE	17
21/11/23	15h00 / 16h45	Sallanches	FORMATION SECTION SPORTIVE	14
22/11/23	14h00 / 16h30	Cluses	FORMATION CANDIDATS LIGUE	3
24/11/23	19h00 / 20h30	Collonges	INTERVENTION CLUB U15	38
25/11/23	9h00 / 12h00	District	FORMATION CANDIDATS LIGUE	6
29/11/23	13h00 / 17h00	Thyez	FORMATION BONTAZ	66
02/12/23	9h00 / 12h00	District	FORMATION CANDIDATS LIGUE	6
09/12/23	9h00 / 12h00	District	FORMATION CANDIDATS LIGUE	6
15/12/23	19h00 / 21h00	District	FORMATION CANDIDATS LIGUE	6
16/12/23	9h00 / 12h00	District	FORMATION CONTINUE NOUVEAUX ARBITRES	9

- **Stage candidats Ligue** : Présentation du concept et du programme du stage pratique des candidats Ligue qui se déroulera du vendredi 5 janvier au dimanche 7 janvier 2024. Il y a aura 12 stagiaires et 3 encadrants.

Le président de CDA remercie d'ores et déjà les encadrants pour leurs disponibilités et la préparation de ce stage.

- **Stage annuel du 3 et 4 février prochain** : les convocations ont été envoyé par mail. Le programme est en cours d'élaboration. Le président souhaite la présence de tous les membres de CDA sur l'ensemble du week-end dans la limite des contraintes de chacun.

Le président clôture cette plénière en remerciant par avance la CDA, pour le travail qui va être fournit lors de la 1<sup>ème</sup> partie de saison et souhaite de bonnes fêtes de fin d'année à tous !

#### Les prochains RDV de la CDA :

Plénière : 29/01/2024 à 18h30

Audition : 19/02/2024 à 18h30

L'ordre du jour est épuisé à 21h00.

## COMMISSION D'APPEL

Président : M. PERRISSIN Christian

Secrétaire : Mme GALLAY Pascale

#### CONVOCATIONS

##### DOSSIER D'APPEL N°02 2023/2024:

**Appel Disciplinaire du club de l'US ANNEMASSE AMBILLY GAILLARD et du Comité de Direction du DISTRICT HAUTE SAVOIE – PAYS DE GEX de la décision de la Commission de Discipline.**

**Match n°26463553 du 02/12/2023 US AAG – FC CLUSES en Séniors D1**

Ce dossier sera étudié le **jeudi 25 janvier à 18h30** au siège du District.

##### Personnes convoquées :

Le Président de la Commission de Discipline ou son représentant.

##### L'arbitre :

VATRY Anthony

##### Les arbitres assistants :

REVILLET Christophe

BLIN Olivier

**L'observateur :**

MENAND Jérôme

**US AAG :**

Le Président ou son représentant  
 GARGANO Julien, joueur  
 PARENTHOUX Enzo, capitaine  
 CAMPOS Francisco, dirigeant

**FC CLUSES**

Le Président ou son représentant  
 AMRI Saber, joueur  
 SISSOKHO Moussa, capitaine

**DOSSIER D'APPEL N°03 2023/2024:**

**Appel Disciplinaire du club de l'AG BONS et du Comité de Direction du DISTRICT HAUTE SAVOIE – PAYS DE GEX de la décision de la Commission de Discipline.**

**Match n°26463541 du 25/11/2023 AG BONS – SEYNOD ES en Séniors D1**

Ce dossier sera étudié le **jeudi 25 janvier à 19h30** au siège du District.

**Personnes convoquées :**

Le Président de la Commission de Discipline ou son représentant.

**L'arbitre :**

ROMERO Anthony

**Les arbitres assistants :**

RKIBI Younes  
 BLIN Olivier

**AG BONS :**

Le Président ou son représentant  
 EL HAMMOUCHI Naim, joueur  
 RAMOS Dany, capitaine  
 DUREMORT Jérôme, entraîneur

**ES SEYNOD :**

Le Président ou son représentant  
 COUSIN Grégoire, joueur et capitaine  
 GHANMI Ramzi, entraîneur

*La présente convocation est conforme aux dispositions de l'article 190 des Règlements de la FFF.  
 Le club peut se faire représenter par tout conseil de son choix, et indiquer huit jours au moins avant la réunion le nom des personnes dont il demande la présence. Le Président de la Commission peut refuser les demandes qui lui paraissent abusives.  
 Les parties ont la possibilité, sur demande, de consulter l'ensemble des pièces du dossier avant la séance. Lors de la séance, tous les participants doivent justifier leur identité à l'aide d'une pièce officielle, aucune personne n'étant auditionnée sans justificatif de celle-ci. Toute personne convoquée dans l'impossibilité de se représenter devra fournir un justificatif, et un rapport détaillé sur les événements, le manquement à cette obligation étant sanctionné et/ou amendé.*

**NOTE AU CLUB DE L'AJ VILLE LA GRAND**

Suite à votre courrier du 04/01/24 faisant Appel d'une décision de la Commission des Règlements en date du 21/12/23, la Commission d'Appel juge irrecevable ce dossier en raison du délai dépassé. Pour rappel, tout Appel doit être fait dans les 7 jours suivant la notification de la décision.



# COMMISSION TECHNIQUE

## DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES – Organisation de la pratique Foot des Enfants

---

### FUTSAL

**Samedi 20 janvier** = u11 (*Annecy*) **complet**

Equipes inscrites : Allinges – Annecy le Vieux - Combloux/Megève – Gpt Jeune Anthy-Margencel - AS Leman  
– Valleiry

**Samedi 27 janvier** = u9 (*Ville la Grand*) **complet**

Equipes inscrites : Allinges – Cranves Sales – La Filière – Pays de Gex Foot - Thonon – Valleiry - Ville la Grand (X2)

### FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES

#### U7

##### **25.11**

Thônes - Passy Mont Blanc – Bonneville – Sauverny - Pays de Gex

#### U9

##### **11.11**

U. Salèves – Esco

##### **18.11**

Ht Giffre 1 - Perrignie 3 – Odyssée 3

##### **25.11**

Cernex 1 - Frangy 1

##### **09.12**

Odyssée 3 - Bonneville 1 - Pers Jussy 1 - Seynod 1 – Chéran 3 – Passy 1 – Cluses SC 1

#### U11

##### **11.11**

Morzine départ - Seynod D2 - Pers Jussy D2 - Vetraz D4 - Ayze D2 - Bonneville D3 - Chamonix D3 - Amphion D2

##### **18.11**

Frangy D2 - Annecy D4 - Seynod D3 - Argonay D3 - Pers Jussy D3 - Tegg Fem D4 - Haut Giffre D3 - Marin D3

##### **25.11**

Odysee départ – Seynod2 D2 - Thônes D3 - Haut Rhône D3 - Marigny D4 - Seynod D4 - Bonneville D1 - Etrembières D2 - St Jeoire D3 - Marnaz D3 - Sauverny D3

##### **9.12**

Bonneville D1 - Vetraz D3 - St Cergues D4 - Passy D2 - Ayze D3 - Perrignier D1 - Sciez D2 - Morzine D2 - Pays de Gex D1

# COMMISSION FOOT HANDICAP

## TOURNOI DE FOOT FAUTEUIL DES 2 SAVOIE

Le 6 décembre 2023 au gymnase Max DECARRE à SEYNOD c'est déroulé la seconde édition du tournoi de foot fauteuil des 2 Savoie.

Ce tournoi s'appuie sur plusieurs associations et une volonté d'inclusion, de partage.

Les organisateurs invitent à chaque fois un établissement scolaire avec pour cette matinée la classe de 6<sup>e</sup> du collège des Tilleuls d'ANNECY avec son professeur d'É P S Mm Catherine QUINTIN ou les élèves ont pu jouer avec des adhérents du club des jeunes chamois de Chambéry et handisport annécien à un tennis ballon adapté sur 3 terrains et à s'initier aux déplacements avec des fauteuils électrique.



La commission foot handicap du District de haute Savoie et du pays de Gex a eu le plaisir d'accueillir Mr Denis ALLARD Président du district, Mr Christian PERRISIN Président Délégué et Mr Pierre BOISSON Président de la commission foot diversifié.

La coupe a été remise aux jeunes chamois par Mr Jacky VAGNIONI Président de Paralyse Cérébral France, chaque participant a reçu une médaille remise par Mr Valérie GONZO MASSOL Conseillère Départemental, Mm Joelle PETIT ROULET Présidente de l'ALLIANCE Paralyse Cérébral des Alpes et de son Directeur François REVOL.

Pour pouvoir jouer, il faut du personnel, pour accompagner, apprendre la technique et la tactique et surtout dans les gestes de confort au quotidien, aux transports, et aux transferts des résidents, avec des aptitudes qui dépasse très souvent le dévouement, avec un petit plus qui est le travail en équipe.

Un grand Merci aux personnels et joueurs et joueuses du Foyer de vie des goélands de MEYTUET

De l' Hérydand de Héry sur Alby et de l' Institut Guillaume BELLUARD de CRAN GEVRIER

Durant cette tournoi il fut donné des informations sur l'historique de cette discipline, le matérielle fauteuil avec la recherche de sa stabilité, sa maniabilité, sa protection et sa puissance d'un poids de 50 à 60 kilos avec une vitesse de 10 km / h et d' un cout de 12 000 euros. Puis sur le plan pédagogique fut évoqué les étapes d'accompagnement jusqu'aux compétitions organisées par la Fédération Française Handisport, avec le titre pour l'équipe nationale de championne de Monde pour la seconde fois à SYNDNEY.

La suite du programme s'est déroulé avec l'aide de l' étoile sportive de Seynod qui a mis à notre disposition son club housse pour un moment convivial partagé avec tous les acteurs.

Michel POIRRIER

## CHAMPIONNAT FUTSAL SENIORS SAVOIE - HAUTE SAVOIE PAYS DE GEX

Sont inscrits en championnat bi- départemental

ASS FUTSAL ROCHETTE O 2

U S CHARTREUSE GUIERS 1

FUTSAL BOURGET UNITED

LE HAUT FOOTBALL CLUB DE CHAMBERY

Coté Savoie

AS THONON

CBF 74

FLAC 2

Coté Haute Savoie

Pour la saison 2023/2024, 7 formations qui se rencontrent en matchs aller/retour soit 12 matchs.

Les 4 premiers jouent le titre sur un mini championnat de 6 rencontres(aller/retour)

Les 3 derniers jouent les places de 5 à 8 sur un mini championnat de 4 rencontres (aller/retour)

Le calendrier est en ligne sur le site.

### JOURNEE N° 1

FUTSAL BOURGET UNITED contre US CHARTEUSE GUIERS

Remis à une date ultérieure

### JOURNEE N°5

CBF 74 contre US CHARTREUSE GUIERS

Samedi 27 Janvier 2024 Gymnase BRIFFOD à 18H00

### JOURNEE N° 7

CBF 74 contre FLAC 2

Samedi 23 Décembre 2023 Gymnase BRIFFOD à 18H00

### JOURNEE N° 8

EXEMPT: AS THONON

U S CHARTREUSE GUIERS contre FLAC 2

Mardi 16 Janvier 2024 Gymnase des ECHELLES à 21H00

HFCC contre FBU

Jeu 18 Janvier 2024 Gymnase COTE ROUSSE CHAMBERY à 20H45

AFRO 2 CONTRE CBF 74

Vendredi 19 Janvier 2024 Gymnase du CENTENAIRE à LA ROCHETTE2024 à 21H00

## COUPE DE SAVOIE FUTSAL

Décision lundi 18 Décembre par le Comité Directeur

L'organisation de la finale est attribuée au club de UGINE AS

SENIORS MASCULINS

Dates des rencontres :

1<sup>er</sup> tour : Semaine du 8 au 14 Janvier 2024

2<sup>eme</sup> tour : Semaine du 22 au 28 Janvier 2024

3<sup>eme</sup> tour : Semaine du 05 au 11 Février 2024

Finale le 25 Février 2024

Inscriptions au jour de parution du PV:

FLAC 2

AS THONON

US CHARTREUSE GUIERS AFRO 2

CBF 74

FBU

HFCC

US LA MOTTE SERVOLEX

JS CHAMBERY

Tirage au sort effectué par Denis CRESTEE, secrétaire général du District de Savoie de Football, le lundi 11 Décembre 2023.

ATTENTION, UN CLUB PREND LA PLACE DE L'EXEMPT

US CHARTREUSE GUIERS contre AS BRISON ST INNOCENT

Mardi 9 Janvier 2024 Gymnase des ECHELLES à 21H00

CBF 74 contre US LA MOTTE SERVOLEX

Dimanche 14 Janvier 2024 Gymnase BRIFFOD à BONNEVILLE à 18H00  
FLAC 2 contre FBU

Samedi 13 Janvier 2024 Gymnase SOMMEILLER à ANNECY à 12H30  
AS THONON contre JS CHAMBERY

Dimanche 14 Janvier 2024 Gymnase du GENEVRAY à THONON à 20H00  
AFRO 2 contre HFCC

Vendredi 12 Janvier 2024 Gymnase du CENTENAIRE VALGELON LA ROCHETTE à 21H00

**Le règlement de l'arbitre se fait par le club recevant.**